

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la salle Gambetta commune de Saint-Pierre d'Oléron

Mardi 31 janvier 2023, à 19h00

Affiché le 25 janvier 2022

Le maire,
Conseiller départemental
Christophe SUEUR.



ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 13 décembre 2022

FINANCES

- Subvention CCAS – commune
- Subvention groupe scolaire Pierre Loti

URBANISME

- Bilan foncier 2022
- Déclassement et aliénation d'une partie du domaine public – canton des chasseurs à L'Emerière
- Servitude réseau pluvial – La Biroire
- Lotissement Le Cormier – cession gratuite
- Lotissement résidence le grand hunier – cession gratuite
- Nouvelles dénominations de voies